



Conseil économique et social

Distr. générale
15 décembre 2017
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixante-deuxième session

12-23 mars 2018

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la vingt-troisième session
extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée
« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle »

**Déclaration présentée par Associated Country Women of the
World, Associazione Comunita Papa Giovanni XXIII, Federation
of American Women's Clubs Overseas, Foundation for GAIA,
Graduate Women International, Make Mothers Matter - MMM,
Organisation Mondiale des associations pour l'éducation
prénatale, Planetary Association for Clean Energy, Inc.,
organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif
auprès du Conseil économique et social***

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Autonomisation des mères rurales

Make Mothers Matter se félicite que la Commission de la condition de la femme axe ses efforts sur les femmes et les filles rurales, puisqu'elles représentent la cheville ouvrière de l'économie rurale (Banque mondiale 2017). Les femmes rurales représentent 25 % de la population mondiale et 43 % de la main-d'œuvre du secteur agricole. Le rapport de 2017 sur les objectifs de développement durable indique également que 80 % des pauvres dans le monde vivent dans les zones rurales, et que 64 % travaillent dans le secteur agricole. Ces femmes et ces filles représentent un énorme potentiel et sont incontestablement concernées par un grand nombre de défis des objectifs de développement durable, notamment les changements climatiques, les conflits armés, la sécurité alimentaire, l'absence d'infrastructures et de services publics de base (en particulier l'eau, l'énergie, la santé, les technologies de l'information et des communications), l'accès à l'éducation et à la formation ainsi qu'aux services financiers et aux droits de propriété. La plupart des femmes et les filles rurales sont terriblement touchées par beaucoup de ces difficultés, et se retrouvent par conséquent aux prises avec la pauvreté.

Make Mothers Matter souhaite faire entendre la voix des mères auprès de toutes les parties prenantes. La présente déclaration est donc axée sur des questions en lien avec le rôle des femmes et des filles rurales en tant que mères et futures mères, et sur les défis particuliers qu'elles rencontrent.

Toutes les questions sont liées entre elles. Tenir compte des implications du fait d'être mère est déterminant pour l'autonomisation durable des femmes et des filles rurales et la réalisation des objectifs de développement durable.

Les mères en tant que soignantes non professionnelles et travailleuses non rémunérées

Les mères à travers le monde continuent d'assumer la plus grande partie des tâches familiales non rémunérées. Le temps qu'elles accordent aux tâches domestiques non rémunérées, ou à la prise en charge des enfants et d'autres membres à charge de la famille, limite le temps qu'elles consacrent aux activités génératrices de revenus ainsi que les possibilités de participer à ces activités. De plus, dans de nombreux pays en Afrique, le VIH/sida a contribué à alourdir la charge de travail des femmes.

La situation est encore plus grave dans les zones rurales, en particulier dans les pays en développement, où le temps des femmes et le travail domestique non rémunéré doivent souvent compenser l'absence d'infrastructures et de services publics de base (tels que l'accès à l'eau, l'assainissement, l'énergie, les transports, la prise en charge des enfants, les technologies de l'information et des communications, la santé et les services sociaux) et le manque d'équipements et de technologies représentant un gain de temps (tels que des fourneaux non polluants, les pompes à eau, etc.).

Par ailleurs, les mères rurales travaillent souvent dans des exploitations familiales, sans aucune rémunération, ou pratiquent une agriculture de subsistance pour avoir de quoi nourrir leurs familles, tout cela en plus de leurs responsabilités familiales. Cette double charge de travail limite leur capacité à s'engager dans des activités génératrices de revenus, ce qui restreint leur libre arbitre, c'est-à-dire leur capacité à faire leurs propres choix, ainsi que leur pouvoir de négociation au sein de la famille.

Quelques enquêtes limitées sur les « budgets-temps » ont été menées pour mesurer avec précision l'ampleur du travail non rémunéré des femmes dans les pays en développement, notamment dans les zones rurales. La contribution des mères à l'économie domestique, à l'économie rurale et à la sécurité alimentaire, reste largement invisible et sous-estimée.

Mères rurales et pauvreté des enfants

Le taux élevé de pauvreté parmi les mères rurales, qui touche directement leurs enfants, est une conséquence directe de l'importante charge de travail non rémunéré des femmes et de l'absence de temps qui en résulte. Environ 385 millions d'enfants dans le monde vivent dans l'extrême pauvreté, et plus des quatre cinquièmes de ces enfants vivent dans les zones rurales. De plus, un quart des enfants dans les zones rurales vivent dans des foyers extrêmement pauvres, contre 9 % des enfants dans les zones urbaines (Fonds des Nations Unies pour l'enfance, 2016).

Santé maternelle et infantile : clivage entre zones urbaines et zones rurales

L'accès aux services de santé maternelle demeure l'un des principaux défis rencontrés par les mères rurales à travers le monde, en particulier dans les pays en développement : dans les zones rurales, seulement 56 % des accouchements sont assistés par du personnel qualifié, contre 87 % dans les villes. Seul le tiers des femmes rurales reçoivent des soins prénatals, contre 50 % dans les régions en développement dans le monde. Les statistiques sur la mortalité et la morbidité maternelles qui en résultent sont choquantes : 300 000 mères meurent encore chaque année durant leur grossesse ou leur accouchement, et la plupart de ces décès peuvent être évités. On estime également que 2 millions de mères dans le monde souffrent de fistule obstétricale, une lésion due à l'accouchement tout à fait évitable, principalement dans les zones rurales, avec des conséquences sociales et économiques dévastatrices.

Même dans les pays développés, les pouvoirs publics ont fermé de nombreux centres de santé et d'hôpitaux qu'ils ont jugés comme n'étant « pas rentables », mettant en danger la santé de plusieurs mères (et bébés) qui doivent désormais parcourir de longues distances pour donner naissance et, plus généralement, pour accéder à des services de santé pour elles-mêmes et leurs enfants.

Par ailleurs, le manque d'infrastructures et de services publics, notamment l'absence d'eau potable et l'utilisation de fours à charbon dans les ménages, ont des conséquences désastreuses sur la santé maternelle et infantile. D'après l'Organisation mondiale de la Santé :

- en 2015, seulement 55 % de la population rurale avait accès à l'eau potable, contre 85 % dans les villes, ce qui a des conséquences tragiques sur la santé maternelle et infantile ;
- près de 3 milliards de personnes continuent de cuisiner et de se chauffer en utilisant des feux ouverts et de simples fourneaux à biomasse et à charbon à l'origine d'une forte pollution domestique qui touche principalement les mères et leurs enfants ;
- 1,2 milliard de personnes sont toujours privées d'accès à l'électricité et utilisent à la place le pétrole qui est également une source de pollution domestique.

Sécurité alimentaire et nutrition : le rôle clé des mères rurales

Les femmes contribuent largement aux économies agricoles et rurales de tous les pays, en particulier dans les pays en développement. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, les femmes représentent les deux tiers des 600 millions d'éleveurs pauvres dans le monde. Beaucoup d'entre elles dépendent en réalité de l'agriculture, qui est leur principale source de revenu et d'alimentation : dans les pays les moins avancés, 79 % des femmes économiquement actives déclarent que l'agriculture représente leur principale source de subsistance.

Les mères rurales pratiquent souvent l'agriculture de subsistance et consacrent une bonne partie de leur temps et de leur énergie assurer la nutrition et la sécurité alimentaire de leur famille. Comme toutes les mères du monde, les mères rurales sont généralement responsables de la nutrition de leurs enfants, qui est essentielle pour le développement et la bonne santé de ceux-ci, surtout lors des premières années, y compris pendant la grossesse.

Toutefois, dans leur rôle d'agricultrices, les femmes sont toujours victimes de discrimination en ce qui concerne l'accès aux terres, au crédit et à d'autres ressources productives comme les semences, les engrais, l'information, la formation, etc. Selon ONU-Femmes, « si ces femmes bénéficiaient du même accès aux ressources productives que les hommes, elles pourraient accroître les rendements de leurs exploitations agricoles de 20 à 30 %. [...] Cela permettrait de réduire le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde d'une proportion de 12 % à 17 % environ ». Le problème se révèle d'autant plus sérieux que le contexte actuel est marqué par les changements climatiques et l'adaptation nécessaire à ceux-ci.

Éducation : l'éducation des mères et leur rôle en tant qu'éducatrices principales des enfants

La probabilité que les filles rurales abandonnent leurs études primaires est deux fois plus élevée que celle des filles urbaines, et 39 % seulement des filles rurales sont scolarisées au secondaire (contre 45 % pour les garçons en milieu rural, et 59 % et 60 % pour les filles et les garçons qui vivent en ville, respectivement). Ainsi, les femmes représentent encore les deux tiers des 796 millions d'analphabètes dans le monde, y compris parmi la jeune génération.

L'accès des mères rurales à l'éducation et à la formation a non seulement un impact sur leur capacité à accéder à des emplois ou à des activités génératrices de revenus et à en bénéficier, mais les encourage également à se marier plus tard et à avoir moins d'enfants, et les rend moins vulnérables à la violence.

L'éducation des mères a également des répercussions à long terme sur la santé et le bien-être général de leur famille. Comme le soutient l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture dans sa publication intitulée « L'éducation transforme la vie » (titre qui s'applique tout particulièrement aux mères), l'éducation maternelle contribue à améliorer la nutrition et la santé des enfants. Les données indiquent qu'il s'agit d'un facteur clé de la survie d'un enfant. Elle contribue également à améliorer le niveau d'éducation des enfants.

L'éducation des mères joue un rôle clé dans le développement dans la petite enfance, avec des répercussions à long terme sur les enfants et la communauté. En effet, des progrès récents en neurosciences ont confirmé que, plus que la génétique, les toutes premières expériences, y compris pendant la grossesse, façonnent le développement du cerveau d'un bébé et ont un impact sur sa santé mentale et émotionnelle tout au long de la vie, ainsi que sur son développement physique, intellectuel et social.

Migration et scolarisation en milieu urbain : l'isolement des mères rurales laissées de côté

Le nombre de femmes chefs de ménage est également à la hausse étant donné que les hommes partent s'installer dans les villes ou à l'étranger à la recherche de meilleures possibilités économiques. Les mères rurales qui sont alors laissées de côté peuvent dépendre des envois de fonds. Elles peuvent ainsi devenir particulièrement vulnérables à la pauvreté et être en détresse émotionnelle, en particulier lorsque l'envoi de fonds devient moins régulier ou est complètement interrompu.

De plus, les enfants quittent souvent le foyer à un jeune âge pour poursuivre des études secondaires ou tertiaires, ce qui contribue également à isoler davantage géographiquement les mères dans les régions rurales.

Perspectives : recommandations de Make Mothers Matter pour l'autonomisation des mères rurales en tant qu'agents du changement

Les défis sont énormes, mais le changement est possible. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 permet de relever, à l'échelle mondiale, chacun de ces défis interdépendants. Les mères rurales ne sont pas seulement les victimes de différentes violations des droits de l'homme, elles sont également des agents du changement et peuvent contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable de plusieurs manières, seulement si elles bénéficient de l'équipement et du soutien nécessaires.

- Reconnaître les contraintes, les rôles et les responsabilités divers des femmes rurales en tant que mères et soignantes non professionnelles et en qualité de productrices de denrées alimentaires et d'agents économiques : concevoir des interventions qui ciblent en particulier les femmes dans leurs différents rôles.

- Reconnaître l'importance du travail non rémunéré des femmes dans les zones rurales, notamment le travail domestique, mais également les travaux agricoles souvent non rémunérés (que ce soit pour l'agriculture de subsistance ou en tant qu'ouvrières agricoles non rémunérées). Faire en sorte que ce travail soit visible en menant des enquêtes sur les budgets-temps qui permettront d'élaborer des politiques pour réduire et répartir plus équitablement la charge de travail.
- Fournir des services et des infrastructures publics accessibles, abordables et de qualité supérieure, en particulier dans les zones les plus défavorisées et reculées, en traitant en particulier du manque de temps libre des femmes et en améliorant la santé. L'eau et l'assainissement, l'électricité, l'énergie, les technologies de l'information et des communications, le transport, la proximité des services sociaux et de soins de santé sont nécessaires pour réduire sensiblement le temps consacré aux tâches domestiques non rémunérées, et dégager du temps pour des activités rémunérées. L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est essentiel à la vie et à la santé, et constitue un droit humain depuis 2010. Il devrait être une priorité absolue.
- Déployer et exploiter le potentiel des services de communication mobile et de l'Internet : les technologies de l'information et des communications sont essentielles pour réduire l'isolement des mères rurales, améliorer leur accès à l'information, à l'éducation, aux services financiers, et assurer la viabilité du travail indépendant. De nombreux projets à travers le monde montrent comment la banque mobile, l'accès aux renseignements météorologiques, économiques et à d'autres renseignements en matière d'agriculture, l'éducation en ligne, la télémédecine et l'accès aux renseignements en matière de santé peuvent faire la différence pour les mères rurales, leurs enfants et les communautés rurales. Il faut aider les mères rurales à acquérir les compétences nécessaires pour tirer le meilleur parti des technologies de l'information et des communications et ne pas être marginalisées.
- Modifier les lois qui discriminent les femmes, notamment en ce qui concerne l'héritage et la propriété, et faire en sorte que le régime matrimonial par défaut soit un régime de communauté de biens. Cela est particulièrement important pour les femmes rurales.
- Assurer l'éducation des filles rurales, les mères de demain, après le niveau primaire. Les avantages sont nombreux et leur future famille ainsi que la communauté dans son ensemble en profiteront.
- Impliquer les hommes en tant que partenaires et promouvoir un partage des responsabilités plus équitable entre les femmes et les hommes, entre les mères et les pères. Un changement social et culturel en profondeur est nécessaire, et les mères ont un rôle à jouer du fait de l'éducation qu'elles donnent aux garçons et aux filles et de leur capacité à faire de la place aux hommes.

Il ne faut laisser aucune mère rurale de côté : elles sont indispensables à la réalisation des objectifs de développement durable !